

## APPEL À CANDIDATURES – MARCHÉ NOCTURNE

"La Guinguette Saint-Gilloise"

Samedi 23 mai 2026

Place Paul Julius Bénard – Saint-Gilles les Bains

L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest (OTI Ouest) organise l'événement festif et populaire "La Guinguette Saint-Gilloise", qui se déroulera le samedi 23 mai 2026 à Saint-Gilles les Bains.

Dans ce cadre, un marché nocturne de créateurs et d'artisans locaux sera mis en place sur la Place Paul Julius Bénard avec le soutien de la Ville de Saint-Paul, partenaire actif de l'événement. La Ville s'engage ainsi à favoriser la valorisation des talents et savoir-faire locaux en proposant cet espace d'exposition et de vente accessible au public durant toute la soirée.

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Cet appel à candidatures s'adresse :

- Aux artisans, créateurs et artistes locaux produisant des œuvres originales ou artisanales ;
- Aux producteurs locaux, d'objets faits main, produits du terroir, vêtements, accessoires, cosmétiques artisanaux, etc.

La priorité sera donnée aux exposants basés à La Réunion et proposant des produits faits main ou conçus localement.

### INFOS PRATIQUES

- **Date & horaires** : samedi 23 mai 2026 – de 17h à 22h00
- **Lieu** : Place Paul Julius Bénard, Saint-Gilles les Bains
- **Installation des stands** : à partir de 15h
- **Tarif d'emplacement** : 10€ / mètre linéaire
- **Matériel non fourni** : Chaque exposant doit être autonome (table, nappes, structures, éclairage si besoin)

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 02 mai 2026.

Pour candidater, vous devez remplir le **formulaire d'inscription** ci-joint et fournir les pièces demandées à l'adresse mail suivante [\*\*mairie@mairie-saintpaul.fr\*\*](mailto:mairie@mairie-saintpaul.fr) ou déposer le dossier directement au service courrier de la Mairie de Saint-Paul.

Direcon Valorisa on Économique et Tourisme  
Service Évènements Économiques et Marchés  
au 0262.45.90.69

Fiche d'inscription MARCHÉ NOCTURNE  
LA GUINGUETTE SAINT-GILLOISE  
( Place Paul Julius Bénard de Saint-Gilles-les-Bains)  
Le 23 mai 2026

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Détail de vos produits : .....

.....

.....

.....

Liste des pièces justificatives à fournir (obligatoires)

Attention merci de présenter un dossier complet

Aucune copie ne sera faite sur place

Les pièces jointes sont à transmettre exclusivement en Pdf

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Justificatif d'adresse de moins de 3 mois

KBIS de moins de 3 mois

Attestation de formation à l'hygiène alimentaire (pour la vente de produits alimentaires transformés)

Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle

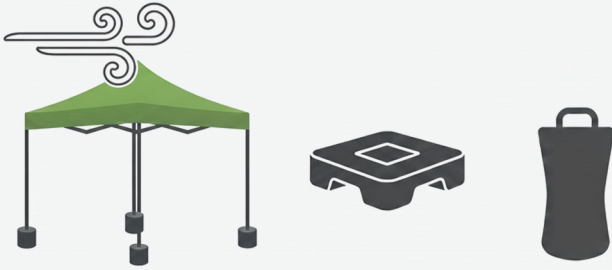
Carte de marchand ambulant ou Attestation (sauf pour les résidents Saint-Paulois)

Plusieurs photos de vos produits

SAINT-PAUL le :

Signature de l'exposant

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ AUX EXPOSANTS



Fixez et lestez vos tentes et chapiteaux de manière à ce qu'ils ne s'envolent pas en cas de vents forts.



**Une bouteille de gaz par feu uniquement.**

**Le stock de bouteilles pleines et/ou vides est interdit sur le stand.**



Les tuyaux de gaz ne doivent pas être périmés et doivent être raccordés correctement



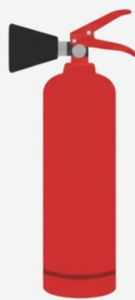
**Les doubles raccordements sont strictement interdits.**

**Vous devez avoir en votre possession des moyens d'extinction appropriés.**

**Feu solide  
Eau + add**



**Feu électrique  
CO2**



**Feu de cuisson  
Poudre**



**Feu d'huile  
Couverture anti-feu**



Veillez dérouler complètement vos enrouleurs afin d'éviter de faire disjoncter votre compteur électrique.



En cas d'intempéries, protégez vos installations électriques contre la pluie.

Les cuissons sur feux vif ou fritures doivent être positionnées à l'arrière de votre stand afin d'éviter les projections d'huiles chaudes sur les clients, avec un périmètre de sécurité obligatoire.

